



Le canard déchaîné.

**Service public en péril,
Fonctionnaires oubliés, réagissons**

L'annualisation du temps de travail

Actuellement, il est fréquent d'entendre dire dans les médias et quelques fois dans nos collectivités que les fonctionnaires ne travailleraient pas assez !

Il faudrait travailler 1607 heures !

1607 heures, faisons le calcul ensemble. **Le vrai calcul du temps de travail :**

Cette année 2021 sera composée comme suit :
365 jours dans l'année.

Des jours non travaillés exemple pour les agents qui travaillent 35 h / semaine du lundi au vendredi :

104 samedis et dimanches
7 jours fériés (tombant ni un samedi ni un dimanche)
25 jours de congés payés

soit 229 jours travaillés auxquels il faut ajouter la journée de solidarité soit 230 jours travaillés.

$230 \text{ jours} \times 7 \text{ heures} = 1610 \text{ heures}$

Conclusion, cette année, un agent qui ne vient pas travailler quand c'est férié, quand c'est le week-end, quand il est en congés payés, qui travaille 35 heures par semaine plus une journée supplémentaire au titre de la journée de solidarité fera 3 heures de plus que ces 1607 heures.

Mais, toutes les années ne sont pas ainsi.

Alors, en 2023 pour récupérer les 2,5 jours manquants, faudrait-il venir travailler des jours fériés ? (il n'y en aurait plus que 3,5) Des samedis ? des dimanches ? Passer à moins de 5 semaines de congés payés (passer à 4 semaines et 1,5 jours) ou travailler plus de 35 heures par semaines ?

Il nous est fréquemment expliqué que les 1607 heures seraient calculées sur une « moyenne de jours fériés » pourtant, si nous reproduisons le calcul sur 10 ans, voici le vrai temps de travail réalisé par les agents qui ne sont pas annualisés :



Année	Nb de jours travaillés	Nb d'heures travaillées	Écart avec les 1607 h
2021	230 j	1610 h	+ 3 h
2022	229 j	1603 h	- 4 h
2023	227 j	1589 h	-18 h
2024	228 j	1596 h	- 11 h
2025	227 j	1589 h	-18 h
2026	228 j	1596 h	- 11 h
2027	230 j	1610 h	+ 3 h
2028	227 j	1589 h	-18 h
2029	228 j	1596 h	- 11 h
2030	227 j	1589 h	- 18 h
2031	228 j	1589 h	- 18 h

L'analyse syndicale

Au total sur 10 ans, travailler 1607 h par an c'est faire 121 h (soit plus de 17 jours) de bénévolat pour sa collectivité, et c'est faire 17 jours de travail de plus que les collègues non annualisés.

Si on y ajoute les 10 journées de solidarité pour « nos anciens » entrée en application en 2004.

C'est plus de 5 semaines de travail gratuit réalisé sur 10ans.

Ils sont pas dévoués nos fonctionnaires ???

BULLETIN DE CONTACT ET SYNDICALISATION

Nom
 Prénom
 Adresse
 Téléphone
 Mail
 Collectivité

Notre site internet :
<https://cgtterritoriaux44.jimdofree.com/>



A retourner à : CGT Territoriaux 4 rue François Marceau 44600 St Nazaire
 mail : cgt.petitecom44@laposte.net Téléphone : 06 .18 .34.07.58